

M. Abbott: Madame l'Orateur, je me suis à peine éclairci la voix.

Des voix: Oh, oh!

M. Abbott: Le député fait remarquer que je m'attarde sur une série de questions. Attendez que j'arrive à la motion. Je commençais simplement mon discours en reprochant à l'orateur précédent d'avoir consacré tellement de temps à ses propres théories personnelles sur l'industrie de l'habitation et si peu au principe soulevé par le député de Parkdale. Bien sûr, le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) soulève...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Laissez notre *Weekend Magazine* tranquille.

M. Abbott: Je puis assurer aux députés qu'indépendamment de commentaires faits plus tôt, je ne lirai rien du *Weekend Magazine*, qu'une certaine honorable représentante fasse ou non sa marque sur le pays. Je sais que l'honorable représentante d'en face a l'habitation très à cœur. Je sais qu'elle a bien des idées qu'elle aimerait exprimer sur le sujet. Mais je crois qu'il est important de traiter de la question soulevée par le député de Parkdale.

Des voix: Bravo!

M. Abbott: Il s'agit avant tout d'une question de fiscalité qui ne stimulera pas directement le marché du logement. C'est sur ce plan que cette suggestion laisse à désirer. Le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) a évoqué avec précision les difficultés qu'entraînerait la suggestion présentée par le député de Parkdale. Cette mesure aurait une portée si vaste qu'elle n'avantagerait nullement les gens à faible revenu; elle avantagerait par contre de façon appréciable les gens à revenus élevés dont le sort préoccupe sans doute moins l'honorable député.

Le fait est que pour une personne ayant un revenu élevé, une maison représenterait un investissement libre d'impôt et qu'il serait avantageux pour elle de pouvoir déduire jusqu'à \$300 de son impôt sur le revenu alors que pour un pensionné, vivant dans sa propre maison et n'ayant pas de revenu imposable, par exemple, ce ne serait pas aussi avantageux.

Le coût de ce programme est évalué à environ 1.8 milliard de dollars par an. Nous devons trouver cet argent ailleurs dans les poches des contribuables ou freiner les programmes dans d'autres voies et peut-être dans des voies qui stimulent déjà le marché du logement. Donc, comme en principe, nous n'accordons pas au contribuable de réduction d'impôt pour ses dépenses personnelles, cette mesure est inacceptable, ne serait-ce que pour cette raison.

Quant aux gens qui vivent dans des logements de location, il existe divers programmes provinciaux qui permettent aux économiquement faibles de louer un logement à bon marché. Ces programmes seraient compromis si l'on réduisait encore les loyers en diminuant l'impôt que ces gens ont à payer. Mais, à mon avis, ces objections ne nous disent pas comment résoudre le problème causé par le lourd fardeau fiscal qui nous écrase tous en raison de l'ampleur des services administratifs que nous avons au Canada.

● (1740)

Comme rien n'est prévu pour intégrer les impôts comme je le voudrais, j'estime qu'il vaudrait beaucoup mieux avoir, en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, un système pour intégrer les intérêts hypothécaires et les

Impôts fonciers

taxes municipales à l'impôt sur le revenu afin que les gens bénéficient d'une exemption plus élevée et paient moins d'impôt. Le gouvernement pourrait ainsi relever les exemptions personnelles pour le bénéfice de ceux qui n'ont qu'un revenu modeste.

Je pense que c'est vraiment par la nature de la solution proposée par le député de Parkdale que le bât blesse, et non par son objectif. C'est par l'inégalité des avantages de cette proposition, par le fait que seules les tranches de revenus les plus élevées en bénéficieraient. Je sais que le gouvernement a déjà proposé nombre de stimulants dans ses précédents budgets pour essayer de maintenir un haut degré d'activité dans l'industrie de la construction, et particulièrement en ce moment pour faire augmenter le nombre de mises en chantier. Mais il faut à mon avis aller plus loin.

J'espère que, dans le budget qu'il va présenter, le ministre des Finances (M. Turner) prendra note de ces besoins et s'efforcera de proposer des stimulants destinés à relancer l'industrie du logement au Canada, industrie dont l'importance est bien connue et dont bénéficient les salariés canadiens à tous les niveaux. En conclusion, je me permettrai donc tout simplement de dire que ce n'est pas l'objectif de la proposition du député que je critique, mais sa méthode.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Madame l'Orateur, au cours de la 29^e législature, un député du parti Crédit social a proposé un vendredi après-midi, au cours de l'heure réservée aux mesures d'initiatives parlementaires, une motion dont l'objectif était analogue à celui de la motion qu'a présentée aujourd'hui le député de Parkdale (M. Haidasz). Le député qui avait proposé cette motion était alors le seul membre de son parti présent à la Chambre, et je l'ai appuyé de façon que cette question très importante puisse être soumise à la Chambre pour y être au moins envisagée.

Le député de Parkdale, député libéral, a proposé aujourd'hui une motion que nous débattons maintenant. Je pense que c'est un homme d'une grande générosité.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est un député dont la Chambre devrait accepter la motion. Normalement, je ne prends pas le contre-pied de ce que dit le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis). Nous sommes voisins. Et je pense que nous divergeons très peu sur ce genre de questions. Et si je lui apporte la contradiction maintenant, c'est uniquement pour dire que je crois qu'il porte un jugement étroit sur cette motion.

Selon le député de Mississauga (M. Abbott), si la motion était adoptée, elle pourrait se révéler injuste, car seules les personnes à revenus supérieurs en profiteraient. Il a aussi déclaré qu'elle coûterait environ 1,800 millions de dollars par an. Ce chiffre est peut-être trop modeste, si l'on pense à l'inflation effrénée qui sévit actuellement et que le gouvernement, appuyé par le parti du député, n'a absolument pas essayé de juguler. A mon avis, si le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) peut déclarer, comme il l'a fait, qu'il gaspille seulement 10 millions de dollars par an dans des recherches sur un programme aéronautique, nous pouvons certainement envisager un programme de ce genre.